

CONDITIONS GENERAL DE VENTE

RESERVATION ET REGLEMENT DU SOLDE DU SEJOUR

La réservation ne devient effective qu'avec l'accord du camping après réception de votre versement (acompte et frais de dossier) et envoi d'un titre de confirmation de notre part.

Les mineurs ne sont pas acceptés au sein du camping sans représentant légal durant le séjour. La réservation est personnelle, il est interdit de sous-louer ou céder votre emplacement ou hébergement à un tiers.

EMPLACEMENT DE CAMPING :

Le solde du séjour est à régler 30 jours avant votre arrivée. L'emplacement réservé est mis à disposition à partir de 12h et jusqu'à 12h le jour du départ.

HEBERGEMENTS / LOCATIFS :

Le nombre définitif de personnes participant au séjour doit impérativement être précisé, au plus tard, le jour de votre arrivée. Aucune personnes supplémentaires ne sera acceptée après cette date même que votre locatif en ai la capacité.

Le solde du séjour est à régler 30 jours avant votre arrivée. Le locatif est mis à disposition à partir de 16h jusqu'à 20h et jusqu'à 10h le jour de votre départ, après un état des lieux.

CAUTION :

280€ par hébergement. La caution doit être versée le jour de votre arrivée. Un montant de 200€ pour la caution matériel et un autre de 80€ pour la caution ménage. Elle vous sera restituée soit le jour de votre départ soit renvoyée par courrier postale au plus tard 5 jours après votre départ, déduction faite des éventuels frais de remise en état des lieux et ou de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Une somme forfaitaire de 80€ vous sera retenue si la location n'a pas été correctement nettoyée avant le départ.

ASSURANCE ANNULATION :

Vous pouvez souscrire une garantie annulation payable lors de la réservation dont le montant est de 26€ par séjour. Cette garantie annulation vous permet d'obtenir le remboursement du montant de votre séjour (hors frais de dossier) en cas d'annulation ou interruption de votre séjour sur justificatif de l'évènement :

Avant votre départ si l'un des évènements suivants survient :

-Maladie grave ou accident grave ou encore décès atteignant :

-vous-même ou votre conjoint (ou concubin déclaré)

-l'un de vos ascendants, descendants, gendres ou

Belles filles

-un frère, une sœur, un beau-frère ou une belle-sœur

- Dommages matériels importants (biens propres) nécessitant impérativement votre présence.

- Licenciement économique.

- Accident ou vol total de votre véhicule et / ou de votre caravane sur le trajet direct pour se rendre sur le lieu de votre séjour.

- Complication de grossesse avant le 7ème mois.

- Obtention d'un contrat de travail à durée indéterminée à condition d'être inscrit comme demandeur d'emploi au moment de la réservation.

Pendant votre séjour si l'un des évènements ci-dessus intervient et vous contraint à interrompre votre séjour, vous serez remboursé de la somme correspondant à la partie du séjour non effectuée et déjà facturée par l'établissement.

En cas d'annulation ou d'interruption de votre séjour pour l'un de ces motifs, veuillez nous adresser des justificatifs précis pour que nous puissions traiter au mieux votre dossier.

Un départ anticipé, une arrivée tardive, ou une annulation ne donneront lieu à aucun

remboursement et les paiements seront conservés comme indemnité.

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit au camping par lettre avec accusé de réception.

ANNULATION :

En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous resterez à devoir :

- les frais de réservation
- un montant égal à 30% du coût intégrale de votre Séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date De votre arrivée.
- Le montant total de votre séjour si vous annulez Moins de 30 jours avant la date de votre arrivée.

MODIFICATION :

Toute demande de modification de votre séjour devra se faire par écrit (courriel ou courrier standard).

Pour toute modification des dates de séjour, il ne pourra être garanti la même place d'hébergement.

Toute modification du nombre de personnes devra être signalée.

Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée retardée ou départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

Toute arrivée retardée doit nous être avisée par écrit.

Si aucune informations de retard ou d'annulation ne nous est parvenu avant 20h le jour de votre arrivée, nous nous réservons le droit d'annuler votre réservation sans indemnité, et de louer l'emplacement ou le locatif qui vous était réservé.

Tout dépassement de l'heure de départ donnera lieu à la facturation d'une nuitée supplémentaire.

ASSURANCE :

La société gestionnaire du camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur – caravanier qui seraient de son propre fait. Il appartient aux campeurs – caravaniers de souscrire une assurance pour leur caravane, tente et / ou matériel, les garantissant en particulier en matière de responsabilité civile.

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc... et en cas d'accident d'incidents relevant de la responsabilité civile du client

RECLAMATIONS :

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formalisées sur place auprès de la direction du camping pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. A défaut, le séjour sera de convention expresse, considéré comme s'étant déroulé dans des conditions satisfaisantes.

Toutes les demandes judiciaires nées des contrats de vente de séjours seront éteintes à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la date de fin de séjour. Lorsque le séjour n'aura pas lieu le délai de 6 mois commencera à courir à partir de la date de fin de séjour convenu lors de la réservation. En cas de résiliation, le délai de prescription de 6 mois court à partir de cette date ou, au plus tard, de la date de début de séjour prévue.

La juridiction compétente sera celle de Carcassonne.

MODE DE REGLEMENT :

Nous acceptons uniquement les paiements suivant :

- Chèque bancaire adressé à « SAS LE CAMPING DU PONT D'ALIES »
- Carte bancaire
- Chèques Vacances (connect acceptés)
- Espèces
- Virement bancaire

AUTRES :

Les visiteurs sont acceptés dans la journée en acquittant une redevance correspondante. Ils doivent impérativement venir s'identifier à l'accueil et doivent stationner leur véhicule sur le parking à l'extérieur du camping.

Les animaux sont admis munis d'un carnet de vaccination à jour et tenus en laisse. Les chiens de race type Rottweilers, American Staffordshire Terriers, ou chien assimilables par leurs caractéristiques morphologiques, sont formellement interdits.

Tout campeur est tenu de se tenir au règlement intérieur du camping.

Le droit à l'image : vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photographies de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.

Nos prix comprennent :

- Eaux, gaz, électricité pour les hébergements.
- L'accès à la piscine (du 15/06 au 15/09)
- L'aire de jeux pour enfant

Attention :

L'accès à la piscine est conditionné au respect du règlement intérieur du site. Dans ce cadre, seuls les slips de bain traditionnels sont autorisés pour les hommes. Toute autre tenue est interdite (short, bermuda, ou autre).